



Berchem-Sainte-Agathe, le 19 -03- 2014

Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@
1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2014
101

Objet : Conseil communal du 20.02.2013 – interpellation de Mme LAMBOT, Conseillère communale, concernant le plan d'urgence de la commune de Berchem-Sainte-Agathe.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le Plan Général d'Urgence et d'Intervention communal a déjà été approuvé en 2010 par les services du Gouverneur de l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale. Les processus d'intervention inter-discipline sont déjà établis et fonctionnels pour la Commune. A l'heure actuelle, ce plan doit être actualisé en termes de procédures, d'analyse des risques (ce travail est en cours actuellement et fera l'objet de la prochaine cellule de sécurité) sur le territoire, de planification d'exercices et de rappel des volontaires communaux.

Sur Berchem-Sainte-Agathe, le plan d'urgence a déjà été déployé par deux fois, le Bourgmestre présidant personnellement les opérations dès le début tel que prévu dans les procédures.

1. L'incident du home Adagio a montré que l'organisation des secours s'est parfaitement déroulée grâce à une bonne coordination des disciplines sur le terrain. La proximité des locaux de valida mis à notre disposition n'a pas nécessité l'ouverture de la maison communale pour la mise en place d'un centre de coordination stratégique (centre de crise). Par ailleurs, le CPAS a pu déployer avec succès le volet psycho-social (D2) sur le terrain dans son aspect relogement des sinistrés.
2. Lors de l'incendie déclaré dans un appartement du Parc Jean Monet, les secours se sont aussi organisés parfaitement.

En cas de déploiement du plan d'urgence, 5 disciplines, ayant chacune leur plan mono-disciplinaire propre, sont impliquées : le service d'incendie (D1), les services de secours médicaux (D2), la police (D3), la protection civile, l'armée et tout autre appui logistique d'ordre public ou d'ordre privé (D4) et l'information à la population (D5). Seule la discipline 5 est du ressort exclusif de l'administration communale ainsi que la discipline 2 – le plan PIPS local dont la charge a été dévolue au CPAS. Pour l'organisation de l'accueil des victimes, la Commune dispose de 7 centres d'accueil opérationnels sur la Commune.

Le rôle de la Commune est d'assurer la coordination stratégique des secours en mettant des locaux à disposition (centre de coordination stratégique), de fournir la logistique nécessaire à la bonne coordination de toutes ses disciplines, d'organiser l'information à la population (plan D5) et de fournir une aide psycho-médicale de première ligne aux victimes.



Berchem-Sainte-Agathe

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2014

Au sujet de l'actualisation de ce plan, en décembre 2013, une cellule de sécurité (obligation légale) regroupant les responsables de chaque discipline s'est tenue pour présenter l'état des travaux en cours concernant l'actualisation du plan d'urgence.

Le programme de la mise à jour du PGUI communal, les désignations des personnes en charge pour la commune (responsable PGUI, D5, D2-PIPS local), les formations pour les volontaires des différentes parties du PGUI au sein de nos administrations ainsi que la procédure d'appel d'urgence de la Commune par les services de secours ont été annoncés officiellement. Aucune remarque n'a été relevée.

Concernant l'inventaire des risques pour la commune de Berchem-Sainte-Agathe, une première version est déjà présente dans le PGUI. Cet inventaire fera l'objet d'une prochaine cellule de sécurité. Notons également que les plans grand-froid, canicule et pics de pollution sont déjà validés et mis en œuvre.

Concernant le planning, le PGUI sera présenté pour approbation et remarques éventuelles au gouverneur au mois de septembre pour un passage au conseil communal en décembre 2014.

Pour terminer, selon les statistiques du bureau du Gouverneur reçu fin janvier 2014, sur les 19 communes, 10 plans ont été approuvés en date du 30/07/2013, 5 plans, dont la commune de Berchem-Sainte-Agathe, sont en voie de finalisation et 4 sont en cours d'élaboration.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,

Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE